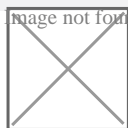


image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°39 du 24
octobre 2023

QUOI DE NEUF

Intimagir HdF - Enquête

Publié le 24 Octobre 2023

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé de 2019, le Comité Interministériel du Handicap a impulsé la création de centres ressource régionaux nommés « Intimagir ». Ces derniers s'adressent avant tout aux personnes en situation de handicap mais aussi à leur entourage (familles, amis, proches aidants, professionnels...). Ils abordent les questions liées à la vie intime, affective, sexuelle, au soutien à la parentalité et à la prévention des violences (détails dans l'illustration ci-dessous).

La mission principale des centres Intimagir est de permettre à chacun.e de trouver des réponses et une orientation adaptées à ses besoins.

Ce questionnaire a pour objectifs de recueillir vos attentes et d'identifier les ressources existantes, un grand merci d'avance pour votre contribution !

Vous êtes une personne en situation de handicap : [Lien Questionnaire 1](#) / [Version papier](#) / [FALC](#)

Vous êtes un.e proche aidant.e : [Lien Questionnaire 2](#) / [Version papier](#)

Vous êtes un.e professionnel.le : [Lien Questionnaire 3](#) / [Version papier](#)

Contact : Mathilde Le Bihan : m.lebihan@uriopss-hdf.fr

ACTUS REGIONALES

Rapport Droits des usagers 2022

Publié le 24 Octobre 2023

Le rapport annuel sur les droits des usagers approuvé en Commission permanente le 20 juin 2023 est publié.

Le rapport est issu des rapports des Commissions des usagers (CDU) des établissements de santé en Hauts-de-France mais également des indicateurs de natures et sources très variées (MDPH, Conseils départementaux de l'Ordre des Médecins, Rectorat, France Assos Santé, ...).

Le rapport 2022 met en exergue les recommandations suivantes :

Sur le volet sanitaire :

Les formations sur les droits des usagers
La participation des usagers dans les instances
L'accès à l'information

Sur le volet médico-social :

La mise en place des dispositifs et des procédures relatives à la prévention du suicide dans le projet d'établissement
La mise en place de toute forme de participation et d'expression des résidents et de leurs familles
Une plus grande communication entre les établissements sanitaires et médico-sociaux

[Rapport](#)

[Données synthétiques FALC](#)

[Infographie](#)

Les multiples visages de la pauvreté dans les Hauts-de-France

Publié le 24 Octobre 2023

L'Insee Hauts-de-France propose dans son numéro d'octobre un focus sur les personnes touchées par la pauvreté.

En 2020, 17,2 % de la population des Hauts-de-France vit sous le seuil de pauvreté monétaire, soit environ un million de personnes

[Insee Analyses Hauts-de-France • n° 159 • octobre 2023](#)

Nord : Ouverture du Point écoute départemental « La Boussole »

Publié le 24 Octobre 2023

Sous la forme d'une ligne téléphonique dédiée disponible depuis la rentrée sur l'ensemble du département du Nord, des travailleurs sociaux de l'équipe « La Boussole » à l'AGSS de l'UDAF sont

dédiés à l'accompagnement des jeunes en situation prostitutionnelle ou à risque accru.

Ouverte aux professionnels, jeunes, parents et familles, cette ligne téléphonique dédiée a pour objectif de :

- Permettre l'entrée en relation tant des jeunes, des familles et des professionnels avec un professionnel formé à l'écoute active et spécialisé sur la problématique ;
- Répondre aux questions et délivrer une première information ;
- Offrir un espace de parole et de soutien ;
- Orienter vers les partenaires de proximité à travers le Département ;
- Prévenir, identifier et signaler les situations de danger.

En complément du numéro de téléphone (07 57 76 46 58), un compte Snapchat est également ouvert à l'intention des jeunes pour faciliter l'entrée en relation : ecouteboussole

Sallaumines - Création d'une œuvre collective

Publié le 24 Octobre 2023

Dans le cadre des activités durant les prochaines vacances scolaires le Service de Prévention Spécialisée Avenir des Cités propose aux jeunes de s'aérer l'esprit et met l'accent sur la culture sur son territoire d'intervention de Sallaumines afin de permettre aux jeunes de bénéficier d'activités culturelles avec un artiste.

Durant toute la semaine du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h des jeunes Sallauminois participent à un stage d'initiation à la sculpture avec l'artiste sculpteur modelleur Jean Marc DEMARCQ qui vise la création d'une œuvre collective: Un Totem Géant rassemblant différentes mains assemblées sur le thème de l'HUMAIN, la PAIX et la SOLIDARITÉ qui sera installé au verger partagé situé rue de Méricourt à Sallaumines dans le cadre d'un projet porté par Avenir des Cités en partenariat avec Maisons et Cités et la municipalité ce qui permet aux jeunes d'investir l'espace public de leur quartier de manière positive au coeur du quartier 3/15 de Sallaumines et de tisser du lien social avec les habitants.

La réalisation s'articulera sur un investissement au travail: modeler, jouer avec la marlette (terre locale) avec laquelle sur le bassin minier on l'utilisait pour fabriquer les briques, les tuiles. Cette argile permet de faire, de défaire, refaire, c'est ce qui définit le modelage en sculpture. L'art brut ou la mémoire du corps s'exprimera peut-être avec pudeur, violence, colère, solitude, instant présent (lâcher prise).

Ce projet de de création d'une œuvre collective sculpture permettra d'améliorer la cohésion sociale sur le quartier en s'appuyant sur des valeurs de solidarité, d'entraide et de partage. Une manière citoyenne pour les jeunes de s'investir dans la vie de leur quartier et de s'impliquer dans un projet collectif au

service des autres habitants.

Ces ateliers sont financés dans le cadre de la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) en partenariat avec le bailleur Maisons et Cités et la municipalité

Contact Théo DUFAY 06 27 69 66 86

APPEL À PROJET

Appel à candidature pour la participation d'une démarche de valorisation de la qualité et des conditions de vie au travail

Publié le 24 Octobre 2023

Les métiers de l'humain connaissent une crise d'attractivité, qui est encore plus marquée dans le secteur social financé par l'Etat (accueil-hébergement-insertion et protection juridique des majeurs).

La DREETS a souhaité engager une démarche contribuant à endiguer la désaffection des salariés, sur 2 axes : le recrutement et la qualité de vie au travail et les conditions de travail appréhendés comme levier de l'attractivité en valorisant les actions menées ou à mener.

Cette démarche expérimentale qui porte sur une dizaine d'associations est menée par l'ARACT

Le présent appel à candidature a pour objectif de sélectionner les 10 associations qui s'engageront dans la démarche.

[Pour en savoir plus](#)

Création de 22 Pôles d'activités et de Soins Adaptés (PASA) dans les Hauts de France

Publié le 24 Octobre 2023

Cet appel à candidature a pour objet la création de 22 PASA de 12 à 14 places chacun. La mission du PASA est de permettre l'accueil, dans la journée, de résidents de l'EHPAD atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ayant des troubles modérés du comportement. Des activités sociales et thérapeutiques ciblées sont proposées dans un environnement adapté.

Un PASA doit être porté par un EHPAD.

[Pour en savoir plus](#)

Veille au 17 octobre 2023

Publié le 17 Octobre 2023

Accès au droit

INSTRUCTION N° DGCS/SD1C/2023/119 du 9 octobre 2023 relative à la mise en œuvre de l'expérimentation « Territoires zéro non-recours »

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2023/19 du 16 octobre 2023](#)

Communautés professionnelles territoriales de santé

INSTRUCTION N° DGOS/R5/CNAM/2023/156 du 9 octobre 2023 relative aux modalités de couverture du territoire par des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2023/19 du 16 octobre 2023](#)

Finance

Arrêté du 25 septembre 2023 fixant pour l'année 2023 les dotations régionales mentionnées à l'article L. 174-1 du code de la sécurité sociale, les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation, les dotations urgences, les dotations relatives à la psychiatrie mentionnées aux 1°, 3°, 5°, 6°, 8° de l'article R. 162-31-1 du même code, ainsi que le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du même code

[JORF n°0240 du 15 octobre 2023](#)

Sécurité incendie

CIRCULAIRE N° DGCS/3B/2023/153 du 6 octobre 2023 relative au respect des règles de sécurité incendie sur les lieux de séjours de vacances adaptées organisées (VAO)

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2023/19 du 16 octobre 2023](#)

Inceste et violences sexuelles intrafamiliales

Publié le 24 Octobre 2023

Présentation

La présente contribution s'intéresse à la manière dont le dispositif de la protection de l'enfance repère, protège et oriente les enfants victimes de violences sexuelles et d'inceste [...]

Il s'agit à travers l'analyse d'une sélection d'articles empiriques et théoriques, de mieux comprendre la situation des enfants victimes de violences sexuelles ou d'inceste, et de mettre en évidence les pratiques et ressources mobilisables dans leur accompagnement. Ce document commence par une synthèse transversale sur l'état des connaissances disponibles – avec un focus juridique rappelant l'état du droit sur le sujet – avant de présenter sous le format de fiches synthétiques chacune des recherches exploitées.

Publication

Source : ONPE, par Simha Bitton, octobre 2023

Rapport d'évaluation sur la mise en oeuvre du code de la justice pénale des mineurs

Publié le 24 Octobre 2023

Le ministère de la Justice annonce dans le rapport publié le 13 octobre que depuis l'entrée en vigueur du code de justice pénale des mineurs il y a deux ans, les délais de jugement sont passés de 15 mois à 10,8 mois et les incarcérations de 900 au début 2020 à moins de 700 à la fin 2022.

Rapport

Source : Ministère de la Justice, 13 octobre 2023

Les centres éducatifs fermés et les établissements pénitentiaires pour mineurs

Publié le 24 Octobre 2023

Les centres éducatifs fermés (CEF) et les établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) ont été créés par la loi n° 2002-1138 du 9 septembre 2002 d'orientation et de programmation pour la justice (LOPJ, ou loi « Perben 1 »). Ils ont été conçus comme des alternatives à la liberté surveillée et à l'emprisonnement dans des quartiers pour mineurs.

Une faible minorité de mineurs est concernée par ce dispositif. 1 139 mineurs ont fait l'objet d'une mesure de placement en CEF et 2 800 ont été placés sous écrou, dont un sur trois a été orienté vers un EPM.

Les EPM sont organisés autour de l'action éducative. Relevant de l'administration pénitentiaire,

chacun des six EPM peut accueillir une soixantaine de mineurs détenus. La Cour a souhaité dresser un bilan de ces deux dispositifs, vingt ans après la loi qui les a créés

Rapport

Source : La Cour des comptes, octobre 2023

Travail de l'équilibre chez les seniors et les personnes âgées

Publié le 24 Octobre 2023

Un an après la mise en place du plan antichute des personnes âgées, un manuel pratique dédié au travail de l'équilibre et à la prévention des chutes des personnes avançant en âge est publié.

En 2022, 150 000 hospitalisations ont été provoquées par la chute des personnes âgées et occasionne 10 000 décès par an.

Les chutes ont des conséquences physiques, psychologiques, sociales, elles marquent une rupture dans la vie des individus et induisent fréquemment une réduction de l'autonomie de la personne

Manuel

Source : Ministère de la santé et de la prévention, octobre 2023

États généraux des maltraitances : Rapport de la concertation

Publié le 24 Octobre 2023

Présentation :

Organisés de mars à juillet 2023, les États généraux des maltraitances se sont intéressés à la question des violences ou négligences que subissent les adultes en situation de vulnérabilité, en particulier les personnes avancées en âge, les adultes en situation de handicap ou de précarité. Deux groupes de travail ont été constitués en parallèle : Le premier groupe a travaillé sur le repérage précoce et l'orientation des personnes victimes de maltraitance à domicile ; Le second groupe a réfléchi sur la thématique de la sécurité des adultes vulnérables. Au terme de la démarche, les propositions opérationnelles issues de toutes les parties prenantes ont été synthétisées et soumises à une analyse critique des membres de la commission nationale pour la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance. Le présent rapport restitue la matière recueillie. Il représente une tentative de synthèse de toutes les réflexions, débats et contributions écrites, sans prétention d'exhaustivité et constitue une

étape pour la politique publique. Il n'est pas, en revanche, une réponse ni une stratégie en tant que telle, qui sera la prochaine étape

Rapport

Source : Ministère des Solidarités et de la famille, 03 octobre 2023

AGENDA

Journées nationales : Ecole inclusive, école pour tous ?

Le 13 novembre 2023

Echelle : National

Les Journées nationales : Ecole inclusive, école pour tous ? auront lieu du 13 au 15 Novembre 2023 au Centre des Congrès de Lyon. [Affiche](#)

Organisées par l'ANCREAI, le CREAI Bourgogne-Franche-Comté, le CREAI Auvergne Rhône-Alpes

[Inscription](#)

[Programme](#)

Date limite d'inscription : 16/10/2023

Coactis santé - Webinaire Soins bucco-dentaires : comment accueillir un patient en situation de handicap?

Le 14 novembre 2023

Echelle : National

Coactis Santé lance un cycle de webinaires à destination des professionnels de santé.

D'une durée d'une heure, ils seront disponibles par la suite en replay.

Le premier webinaire consacré aux soins bucco-dentaires "Comment accueillir un patient en situation de handicap ?" aura lieu le 14 novembre de 13h à 14h.

[Inscription](#)

Webinaire PARÉ consacré à un échange de pratiques France, Belgique

et Québec

Le 14 novembre 2023

Echelle : National

Dans le cadre du projet PARÉ contre la prostitution des mineurs, la Fondation Droit d'Enfance vous invite à un nouveau webinaire le mardi 14 novembre.

Pour ce troisième rendez-vous de l'année, l'équipe de PARÉ a décidé d'accorder une attention particulière aux bonnes pratiques observées à l'étranger pour mieux prévenir, repérer, orienter et prendre en charge les mineurs ayant des conduites prostitutionnelles.

Echanges avec les partenaires belge, Child Focus, et québécois, le Réseau Enfants-Retour, qui partageront leur expertise en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs victimes.

De 14h30 à 16h30 en visio sur Teams

[Inscription](#)

F2RSM - Les centres d'accueil thérapeutiques à temps partiel - CATTP

Le 28 novembre 2023

Echelle : En région

Rendez-vous pour la prochaine demi-journée de la F2RSM Psy "Les centres d'accueil thérapeutiques à temps partiel - CATTP", en collaboration avec notre adhérent, le centre hospitalier de Valenciennes, le mardi 28 novembre 2023 à partir de 13h30, en salle Le Phénix - Bd Henri Harpignies - 59300 Valenciennes.

Lors de cette nouvelle demi-journée, la fédération consacrera un focus sur la restitution de l'audit croisé ayant pour thématique les CATTP. Le CH de Valenciennes et la salle Le Phénix, en partenariat depuis quelques années dans le cadre des CATTP, en profiteront également pour faire un retour d'expérience.

Les Centres d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP) sont des lieux de soins, d'expression et de rencontres, intermédiaires entre l'hôpital de jour et le CMP, mis à la disposition des usagers dans le cadre de la sectorisation. Les activités sont variées et ont pour but de favoriser la réadaptation sociale et la réinsertion des personnes.

Suite à cet demi-journée, il sera également possible de découvrir l'exposition « Mlle Clairon, la paradoxale : une comédienne émancipée sous l'Ancien Régime » proposée au Phénix

[Programme](#)

Webinaire : L'autodétermination, quelle place pour les familles ?

Le 29 novembre 2023

Echelle : National

CAMPUS Formation et la Chaire Autodétermination et Handicap organisent un webinaire "Autodétermination : quelle place pour les familles ? " le Mercredi 29 Novembre 2023 de 14h à 17h.

Ce webinaire sera animé par Martin Caouette, Professeur de psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap et Directeur scientifique du programme "Agir pour l'autodétermination.

Le lien pour l'inscription est :<https://www.helloasso.com/associations/campus/evenements/webinaire-thematique-sur-l-autodetermination-et-les-familles>

Informations et inscriptions

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaey

Offres d'emploi : Marie Declercq

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
